

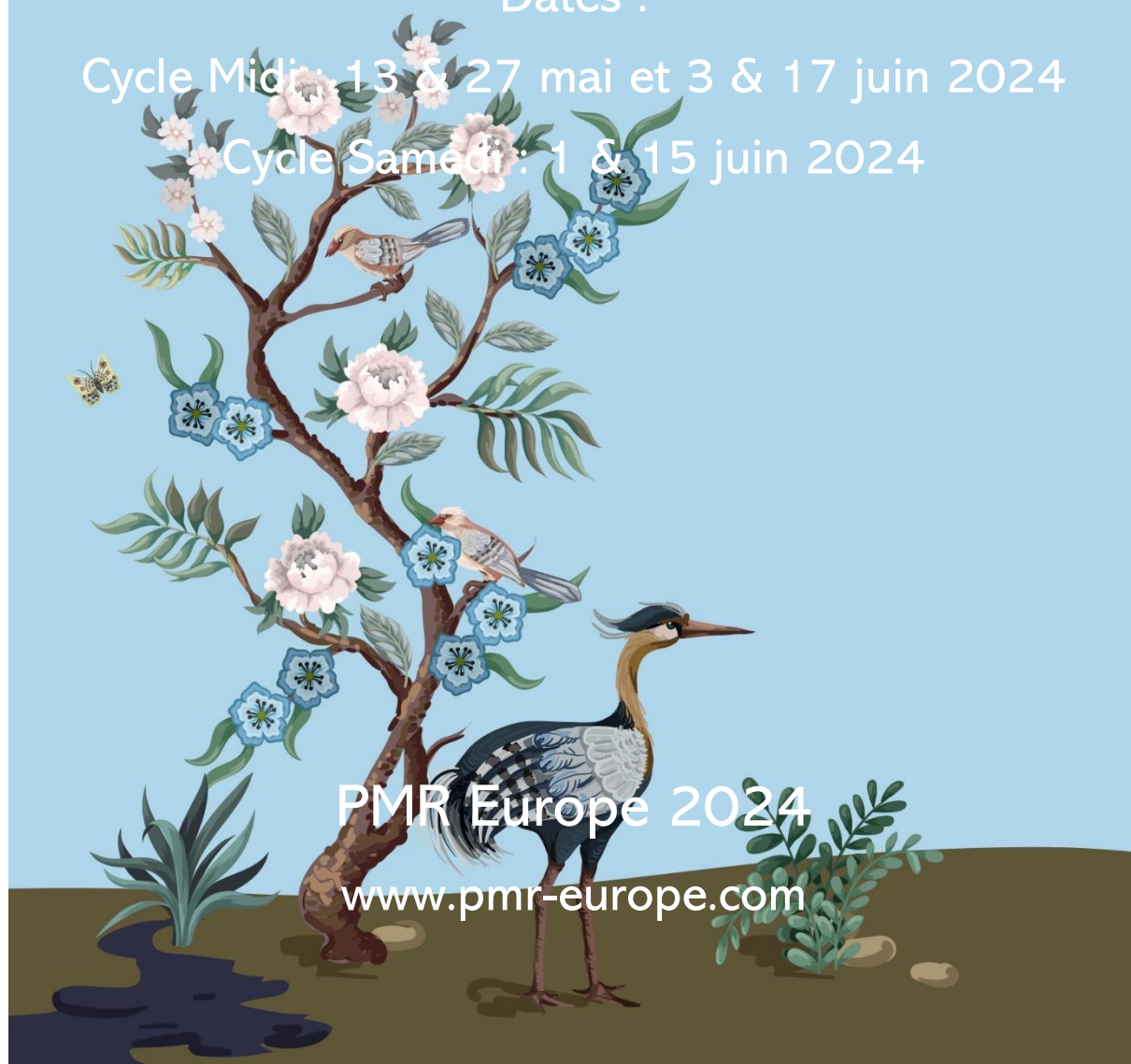
Formation permanente pour médiateurs

Exercices pratiques de médiation

Dates :

Cycle Midi : 13 & 27 mai et 3 & 17 juin 2024

Cycle Samedi : 1 & 15 juin 2024



PMR Europe 2024

www.pmr-europe.com



Contenu de la formation

Vous êtes formé.e. à la médiation, mais ne vous sentez pas assez expérimenté.e pour tenir un rôle de médiateur ? Certains aspects du processus vous semblent encore flous ou vous ne vous y sentez pas encore tout à fait à l'aise ?

Vous avez demandé et obtenu votre agrément il y a quelques temps, n'avez pas encore eu l'occasion d'intervenir comme médiateur, et vous voudriez vous rafraîchir la mémoire sur l'une ou l'autre étape du processus, voire expérimenter ou approfondir l'un ou l'autre outil que vous avez étudié ?

Nous avons la solution !

Au travers de jeux de rôles et sous l'éclairage et l'encadrement d'un membre de l'équipe PMR, vivez en petit groupe (maximum 6 participants par groupe) un processus entier de médiation sur un casus pratique.

Exercez-vous à utiliser les outils que vous avez appris durant votre formation de base (écoute, reformulation miroir et synthétique, questions pour identifier les sujets et besoins, traduction en besoins, recadrage, susciter des options, paquets d'offres, outils de négociation raisonnée), en traversant sur plusieurs dates les différentes phases d'une médiation (narration, sujets & intérêts, options, négociation).

Les rôles à endosser par les participants lors de chaque séance seront définis lors de la première date du cycle, en fonction de sa composition et des aspects que chaque participant souhaiterait plus particulièrement pratiquer.



Programme

Cycle Midi :

Jour 1 : accueil, définition des rôles – narration et phase des sujets & intérêts

Jour 2 : phase d'options

Jour 3 : phase de négociation

Jour 4 : suite et fin phase de négociation – clôture du cycle

Cycle Samedi :

Jour 1 : accueil, définition des rôles – narration et phase des sujets & intérêts

Jour 2 : phase d'options – phase de négociation - clôture du cycle



Martine Becker, médiatrice agréée en matières civiles, commerciales, sociales et familiales

Coralie Smets-Gary, médiatrice agréée en matières civiles, commerciales, sociales et familiales

Sandra Becker, médiatrice agréée en matières civiles, commerciales, sociales et familiales

Sarah Dessales, médiatrice agréée en matières civiles, commerciales, sociales et familiales

Charlotte Van Ingelgem, médiatrice agréée en matières civiles, commerciales et familiales

Karim Berrada, médiateur agréé en matières civiles et commerciales

William Mulhern, médiateur agréé en matières civiles, commerciales et sociales

**DATES & DURÉE****Cycle Midi**

Quatre midis : les 13 & 27 mai et les
3 & 17 juin 2024

De 12.00 à 14.00

Accueil à partir de 11.30

Ou

Cycle Samedi

Deux samedis matins : les 1 & 15
juin 2024

De 9.30 à 13.30

Accueil à partir de 9.00

PRIX

320 euros + TVA (387,20 euros

TVAC) par cycle,

*Comprenant la formation, le matériel
didactique ainsi que le café et les
croissants d'accueil le samedi*

ATTESTATION

Une attestation sera délivrée aux
participants – demande d'agrément
en cours

(4x 2h ou 2x 4h)

LIEU

PMR Europe

Rue Dodonée 113

1180 Bruxelles

PMR Europe

est un centre agréé par la Commission fédérale de médiation pour dispenser des
formations permanentes



**Date limite
d'inscription :
1^{er} mai et 15 mai
2024 selon le
cycle**

Je verse la somme de euros en
faveur du compte de
PMR Europe
IBAN BE42 0014 8113 7254
BIC GEBABEBB avec la mention :
*Nom Prénom +
+ Cycle #*

A renvoyer par E-mail :
martine.becker@pmr-europe.com
karim.berrada@pmr-europe.com

A REMPLIR EN MAJUSCULES SVP

Nom :

Prénom :

Profession :

Firme :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Tél :

Fax :

Email :

Gsm :

Coordonnées de facturation :

.....

.....

TVA n° :

J'ai pris connaissance des conditions générales
d'inscription et d'annulation ci-après et je les accepte.

Date

Signature



Conditions générales

PMR Europe SRL
Rue Dodonée 113
1180 Bruxelles
T +32 2 344 53 70
F + 32 2 344 46 58
<http://www.pmr-europe.com/>
T.V.A. BE 0866 413 205

L'organisation de nos formations nécessite un travail important qui n'est pas répercuté sur le prix de celles-ci. Dans ce contexte, nous attirons votre attention sur les conditions suivantes applicables à votre inscription :

- Si un minimum de participants n'est pas réuni pour un groupe de formation, nous nous réservons le droit d'annuler la formation avec remboursement de votre participation.
- L'inscription n'est définitive qu'à la réception du paiement, lequel doit intervenir au plus tard à la date limite d'inscription indiquée sur le formulaire concerné.
- Dès réception du paiement, l'inscription à la formation est définitive : aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation de notre part.
- L'attestation de participation à la formation sera délivrée sur base d'une participation effective à toute la formation.

Le paiement doit être effectué au crédit du compte de PMR Europe n° 001 4811372 54, avec la mention de votre nom et du code de référence de la formation choisie.

Vu le caractère interactif de nos formations, le nombre de participants est limité. Nous vous conseillons donc de ne pas attendre la date limitée d'inscription pour vous inscrire.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur réception, sachant que seul le paiement rend l'inscription définitive. Si vous souhaitez une facture, vous pouvez l'indiquer sur le formulaire avec l'adresse de facturation. Le cas échéant, veuillez indiquer votre numéro de TVA. Vous recevrez la confirmation de votre inscription dès réception de votre paiement.

Les cours se donnent à Bruxelles, dans nos bureaux (Rue Dodonée 113 à 1180 Bruxelles), ou à tout autre endroit que nous déterminerions en fonction des besoins. Dans le cas où le nombre de places disponibles pour une formation serait atteint au moment où nous recevons votre inscription, nous vous en aviserions sans retard. Dans ce cas, le montant versé de votre inscription vous sera remboursé ou sera reporté pour une autre formation de votre choix, à votre convenance.